



## Appel à candidature pour occuper le poste de « coordination hospitalière » de don d'organes et de tissus humains.

Vu la loi 70/13 relatives aux centres hospitalo-universitaires et le décret n° 2.17.589 relative à son application ;

Vu l'Arrêté du ministre de la santé n° 1638-03 fixant la liste des hôpitaux publics agréés à effectuer des prélèvements et des transplantations d'organes et de tissus humains, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'Arrêté de la ministre de la santé n° 2250-09 fixant les règles de bonne pratique de prélèvement, de transplantation, de conservation et de transport d'organes et de tissus humains ;

### Il a été décidé :

#### Article 1 :

Le directeur du centre hospitalo-universitaire Mohammed VI-Oujda lance un appel à candidature pour occuper le poste de coordinatrice ou coordinateur hospitalier de l'activité du prélèvement et de transplantation d'organes et tissus humains.

#### Article 2 :

Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés parmi le personnel infirmier (polyvalent ou anesthésiste) exerçant au centre hospitalo-universitaire Mohammed VI-Oujda et remplissant au moins 03 ans d'ancienneté en qualité de titulaire.

#### Article 3 :

Le coordinateur hospitalier se chargera, en collaboration avec le comité de greffe des missions prévues par la réglementation en vigueur et applicable en la matière ;

#### Article 4 :

Les candidats manifestant de l'intérêt pour cette fonction, sont invités à déposer leur candidature sous plis fermé, auprès de la direction générale du centre hospitalo-universitaire "DRHDC", au plus tard le **02 MAI 2019** à 16h30.

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite du candidat ;
- Une lettre comportant la motivation pour le poste à pourvoir ;
- Un Curriculum Vitae comportant ses compétences et son parcours professionnel ;
- Un projet et une méthodologie proposée par le candidat illustrant sa stratégie de coordination.

#### Article 5 :

Une commission désignée par le directeur procédera à l'étude des dossiers de candidature, à la sélection des dossiers remplissant les conditions requises et à l'entretien avec les candidats(es).

Après l'étude des dossiers de candidature, une liste des candidats retenus pour l'entretien sera publiée sur le site du CHU Mohammed VI d'Oujda, fixant la date et le lieu du déroulement de l'entretien.

Les résultats de cet appel à candidature seront affichés après approbation du directeur, sur le site du CHU d'Oujda [www.chuoujda.ma](http://www.chuoujda.ma), au tableau d'affichage de la direction générale et des formations hospitalières du centre.

Le Directeur  
Pr. Abdelkrim DAOUDI